

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2023-17**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le Code monétaire et financier, notamment ses articles L. 614-2, L. 783-5, L. 784-5 et L. 785-4 ;

Vu le projet de décret relatif à la protection sociale complémentaire (PSC) des militaires, des anciens militaires et de leurs ayants droit en matière de couverture des frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 23 mars 2023,

**Émet un avis favorable sur le projet de décret.**

Fait le 23 mars 2023.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Sébastien RASPILLER